



AILE PARLEMENTAIRE
DU BLOC QUÉBÉCOIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Bonifications au Supplément de revenu garanti

« CONSERVATEURS ET LIBÉRAUX DOIVENT FAIRE AMENDE HONORABLE ET VOTER POUR LES AÎNÉS »

– Carole Freeman et Ève-Mary Thaï Thi Lac

Ottawa, lundi 25 mai 2009 – « Malgré les belles promesses des campagnes électorales, libéraux comme conservateurs n'ont jamais manqué de tourner le dos aux aînées et aînés. Alors que notre motion fait l'objet d'un vaste consensus, le vote du mercredi 27 mai prochain sera une autre occasion de voir à quelle enseigne logent les partis de Michael Ignatieff et de Stephen Harper au sujet des personnes âgées vulnérables », a déclaré la porte-parole en matière d'aînés, d'éthique et d'accès à l'information et députée de Châteauguay–St-Constant, **Carole Freeman**, en amont du vote sur la motion M-300 du Bloc Québécois visant à bonifier le Supplément de revenu garanti (SRG), déposée par la députée de Saint-Hyacinthe–Bagot, **Ève-Mary Thaï Thi Lac**.

« Le dossier du SRG nous tient particulièrement à cœur et il nous apparaît nécessaire d'agir pour les personnes âgées qui ont été flouées par le gouvernement. Outre la pleine rétroactivité des montants dont les prestataires ont été privés, nous réclamons une augmentation de 110 dollars par mois des prestations du SRG, l'inscription automatique pour les personnes de 65 ans et plus qui y ont droit, ainsi que la poursuite des versements pour une période de six mois au bénéfice des conjoints lors du décès des prestataires », a expliqué **Carole Freeman**.

La motion du Bloc Québécois fait l'objet d'un large consensus au sein des associations représentant les personnes âgées. Le Réseau FADOQ, l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) ainsi que l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) appuient les démarches du Bloc Québécois en vue d'améliorer le sort de nos aînés. L'Assemblée nationale a également appuyé à l'unanimité la semaine dernière le remboursement des personnes flouées par le régime de même que l'entièreté des objectifs visés par motion du Bloc Québécois. « L'appui de ces nombreux partenaires permettra de faire pression autant à l'endroit des députés libéraux que conservateurs afin d'obtenir une plus grande justice sociale pour nos aînés », s'est réjouie **Carole Freeman**.

« En différentes occasions au cours des dernières années, les libéraux et les conservateurs se sont engagés à appuyer des actions présentées par le Bloc pour améliorer le sort de nos aînés. Alors qu'ils étaient dans l'opposition, en décembre 2005, les conservateurs s'étaient en effet montrés tout à fait favorables au remboursement de la pleine rétroactivité du SRG. Pourtant, maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils se refusent toujours à accorder la pleine rétroactivité aux aînés qui en ont vraiment besoin », a fait valoir **Ève-Mary Thaï Thi Lac**.

« Même attitude de la part des libéraux. Ils soutenaient les actions du Bloc avant les élections de 2006. Ils ont voté en faveur du projet de loi C-490 en 2008. Ils ont aussi soutenu la position du Bloc lors de la coalition. Or, aujourd'hui, les libéraux de Michael Ignatieff renient leurs belles promesses et ignorent la situation de pauvreté dans laquelle vivent certains de nos aînés. Il faut maintenant que Michael Ignatieff fasse amende honorable et donne le mot d'ordre à ses députés d'appuyer la motion », a conclu **Ève-Mary Thaï Thi Lac**.

– 30 –

Renseignements :

Karyne Duplessis Piché, attachée de presse
Aile parlementaire du Bloc Québécois
Tél. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1041
www.blocquebecois.org